



# SO

SOIR

**SHOPPING** / Notre sélection  
Saint-Valentin

**ÉVASION** / 48 heures pour  
découvrir **Hambourg**

**RESTOS** / Les meilleures  
tables japonaises à **Bruxelles**

COULISSES ET TRÉSORS CACHÉS DU  
**PALAIS DE JUSTICE**



# Secrets et trésors cachés du Palais de Justice

Pour certains, ce n'est qu'un amas d'échafaudages dans le haut de la ville. Pour d'autres, qui y déambulent tous les jours, c'est le bâtiment qui a l'histoire la plus insolite de tout Bruxelles. Visite guidée dans les coulisses de cet incroyable ouvrage d'art aux trésors cachés et recoins mystérieux.

PAR INGRID VAN LANGHENDONCK. PHOTOS LAETIZIA BAZZONI SAUF MENTIONS CONTRAIRES.

Emmanuel Plasschaert, actuel bâtonnier du barreau de Bruxelles : *Nous ne sommes que les occupants de ce lieu, mais nous sommes par conséquent attachés à lui et conscients de sa valeur. Nous nous sommes donné pour mission de défendre ce Palais et de le faire vivre.*



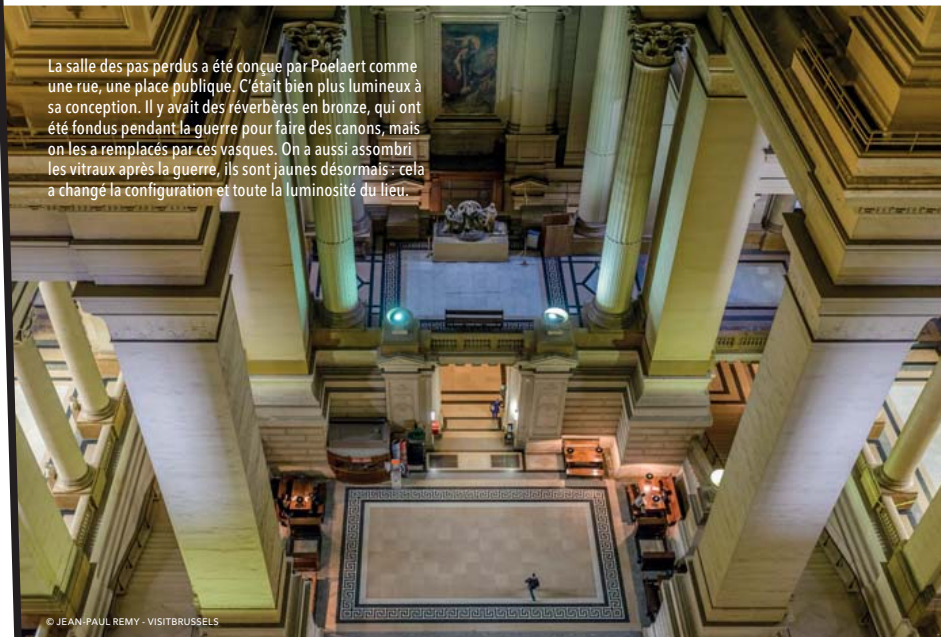
Lors du bicentenaire du barreau de Bruxelles, Charles Kaisin a installé ici 8000 origamis en forme d'iris, symbole de la région de Bruxelles-Capitale. Tous ces plis ont été réalisés à partir de feuillets d'anciens codes pénaux, pliés par des détenus de la prison de Saint-Gilles et fixés sur 7 km de fil rouge, comme celui d'Ariane dans le labyrinthe du Minotaure.

La symbolique du labyrinthe est omniprésente dès que l'on se penche un peu sur l'histoire, l'esthétique et le fonctionnement du palais de justice de Bruxelles, ce bâtiment marquant de l'histoire de la Belgique. Le Palais de Justice est une œuvre de l'architecte Joseph Poelaert, inaugurée en 1883 sous Léopold II. C'est un bâtiment de plus de 26 000 m<sup>2</sup>, ce qui signifie qu'il est plus grand que la basilique Saint-Pierre de Rome et qu'il est aussi le plus grand palais de justice de la planète, construit à une époque où notre pays était alors le second le plus industrialisé au monde. Aujourd'hui encore, la démesure du chantier et le fait qu'on ait laissé l'architecte outrepasser presque toutes les règles et les directives prévues restent les premiers des mystères qui entourent ce lieu. Quand on s'en approche, on

est d'emblée impressionné par cette architecture disproportionnellement majestueuse, avec ses colonnes titanesques, ses pilastres, ses entablements et cet enchevêtrement d'escaliers, de couloirs, de colonnes... Se retrouver dans ce labyrinthe au sens propre est une gageure. Viennent ensuite certains motifs repris sur les murs, sur les carrelages et dans les œuvres : tous incarnent la volonté de Joseph Poelaert de nous montrer que le chemin vers la justice est aussi une quête mystérieuse, quête qu'il représente par un motif de labyrinthe. Mais le labyrinthe ultime dans toute cette histoire est celui de l'administration et de la gestion kafkaïenne de cet énorme palais, qui semble bien livré à lui-même depuis des années, et qui petit à petit, subit les affronts du temps.

Dans un couloir qui semble désaffecté, on découvre une fresque étonnante. Jean-Pierre Buyle, président de la Fondation Poelaert, explique : *Après la Guerre, il devait y avoir ici quatre fresques sur des thématiques liées au commerce, et pensées dans l'esprit communiste qui régnait alors : les pêcheurs, les métallurgistes, les agriculteurs et les mineurs. Elles avaient été commandées à Roger Somville, Louis Deltour et Edmond Dubrunfaut... Mais une fois que les commanditaires ont vu la première œuvre achevée en 1949 (Proletaires de tous les pays, unissez-vous), ils ont annulé la commande des trois suivantes, jugeant l'œuvre trop criarde. Depuis que le Tribunal du commerce a déménagé hors du Palais, plus personne ne passe ici, c'est fou.*

La salle des pas perdus a été conçue par Poelaert comme une rue, une place publique. C'était bien plus lumineux à sa conception. Il y avait des réverbères en bronze, qui ont été fondus pendant la guerre pour faire des canons, mais on les a remplacés par ces vasques. On a aussi assombri les vitraux après la guerre, ils sont jaunes désormais : cela a changé la configuration et toute la luminosité du lieu.



© JEAN-PAUL REMY - VISITBRUSSELS

**PERSONNE NE L'A JAMAIS VISITÉ EN ENTIER !**

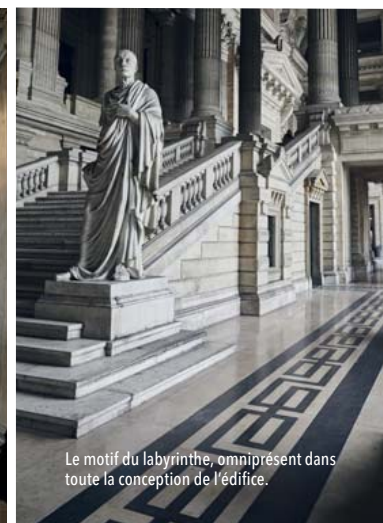
Si le gouvernement fédéral via la Régie des Bâtiments est bien responsable de la gestion du site, il faut savoir que, comme tous les ouvrages à son époque, il abrite aussi toute une série d'œuvres d'art, de pièces de mobilier et autres éléments artistiques qui en font la richesse. Or, si un inventaire de ces œuvres existe, personne ne sait où elles sont toutes ! Je pense même que personne n'a jamais réussi à visiter le palais en entier, de ses fondements jusqu'au dernier des sous-combles, nous explique Emmanuel Plasschaert, actuel bâtonnier du barreau de Bruxelles. Tous les avocats sont fiers de ce palais. Défendre le bâtiment, sa valeur patrimoniale et travailler à un plan de restauration sérieuse est une de nos missions, mais l'un de mes prédécesseurs, Jean-Pierre Buyle, est allé plus loin en créant avec son homologue néerlandophone à l'époque, la Fondation Poelaert. Fêru d'art et de patrimoine,

il s'est attaché, lors de son bâtonnat, à redonner vie au Palais de Justice, à le protéger et à y faire entrer de l'art à nouveau. C'est évidemment une démarche dans laquelle je m'inscris totalement. L'installation de Charles Kaisin en 2012 a marqué les esprits, mais ce n'est pourtant que la partie visible de ce que fait aujourd'hui la fondation initiée par Jean-Pierre en 2011. Jean-Pierre Buyle : En 2011, deux ministres organisent à l'occasion de la présidence de la Belgique à la Commission Européenne, un concours d'idées et décernent leur premier prix à un projet qui rase purement et simplement... le Palais ; d'autres projets prévoyaient aussi de transformer le Palais en un vaste shopping center... Nous avons réagi ! La fondation Poelaert a pour mission première de veiller au respect de l'affectation du palais de justice qui est aujourd'hui à moitié vide, et d'assurer sa préservation. Depuis toujours, nous plaçons en faveur de la revalorisation du palais, mais la fondation est notre porte-voix. Nous voulons pouvoir ramener un maximum de

juridictions entre ces murs, rendre la justice au sein de ce palais et lui apporter donc tous les aménagements nécessaires à en faire un endroit sûr et moderne, tout en préservant son caractère historique et artistique. Le Palais de Justice a été négligé pendant des décennies, aucune réparation d'envergure n'a été effectuée à l'exception de quelques interventions urgentes. Ce bâtiment est en piteux état. Nous avons l'impression, nous, les avocats, les services de greffe et tous les occupants, de travailler dans un chantier permanent... Pour une fois, un secrétaire d'état s'en préoccupe, on nous promet désormais des améliorations notables comme la réfection de la façade principale d'ici 2025, mais la Fondation reste vigilante. Au sein du conseil d'administration de cette fondation, on trouve certains avocats, mais aussi d'autres personnalités du monde culturel belge comme Paul Dujardin, Diane Hennebert, l'architecte Francis Metzger ou même Francois Schuiten, l'illustrateur qui a su si bien rendre hommage à ce dédale impressionnant...

Emmanuel Plasschaert commente : Nous avons rencontré le directeur général des Musées Royaux des Beaux-Arts, pour demander de faire revenir quelques œuvres ici, mais il est assez réticent car certaines œuvres autrefois abritées au Palais ont été abîmées, ou ont disparu. Nous avons tout de même retrouvé, grâce à lui, une sculpture de Mars par Laurent Delvaux, que l'on croyait emmurée et disparue. Elle avait été cachée par une cloison.

Un trio de bronze trône en mezzanine de la Salle des Pas Perdus. Jean-Pierre Buyle s'y arrête : En 1894, le barreau organise les fêtes de Noël dans le Palais et contacte alors une série d'artistes, dont Julien Dillens, pour le décorer. Ce dernier livre cette sculpture monumentale, qui représente le jugement du roi Salomon, La Justice entre la Clémence et le Droit. Après l'événement, l'artiste propose d'acheter son œuvre, mais le prix est trop élevé et personne n'en veut. L'artiste meurt quelques mois plus tard et l'administrateur de sa succession oublie l'œuvre dans l'inventaire.



Le motif du labyrinthe, omniprésent dans toute la conception de l'édifice.



Dans un couloir, qui mène à la salle d'audience solennelle de la cour de cassation, une rangée de bustes en marbre, représentant tous les présidents de cette prestigieuse cour. Tout ici respire la solennité.

Dans le "vestiaire", la cantine des avocats, est accrochée une œuvre de Michel François, créée sur mesure pour cet espace, et acquise par le Barreau. C'est un travail sur les pièces à conviction, qui sont en réalité entreposées juste sous nos pieds. Ces objets souvent banals sont des pièces chargées d'une identité forte à cause de leur rôle dans la justice. C'est amusant de noter que le SPF Finances les vend aux enchères après les procès. Certaines armes du crime sont donc ainsi simplement vendues, c'est insolite.



BIENVENUE DANS LE... VESTIAIRE

Nous avons rencontré les deux bâtisseurs au cœur de ce qu'ils appellent entre eux le "vestiaire", une cantine réservée aux avocats, surplombée d'une mezzanine, où sont installés d'anciens vestiaires en bois, qui font le tour de la pièce... C'est ici que Jean-Pierre Buyle nous montre les œuvres acquises par le barreau et exposées dans ce lieu, une démarche qui lui est chère : La lente décrépidité du Palais dure depuis des décennies. Même les échafaudages font partie de l'Histoire, personne ne sait depuis quand ils sont là. J'ai prêté serment en 1979 et ils étaient déjà là, avec d'horribles tôles ondulées qui avaient été posées sur les escaliers, car les pierres tombaient... C'est un chantier colossal. Lors de mon bâtonnat, avec mon collègue néerlandophone, Dirk Van Gerven, nous avons formé une commission commune baptisée Avoc Art et nous avons acquis en fonds propres deux œuvres d'artistes francophones et deux œuvres d'artistes flamands. Nous étions alors les premiers à racheter des œuvres d'art pour le Palais depuis la fresque commandée à Roger Somville dans les années 50 et qui est aujourd'hui un peu à l'abandon. Malgré le fait qu'une cellule de la Régie des Bâtiments et du SPF Justice a été désignée pour gérer le patrimoine du Palais, on entasse encore parfois des meubles dans des espaces où sont conservées des œuvres comme cette fresque de Somville. La Fondation a fait bouger les lignes, et on s'en félicite, car tout l'avenir du Palais va se jouer d'ici 2040.



Jean-Pierre Buyle, président de la Fondation Poelaert : Certains ministres ont voulu transformer le Palais en shopping center.

Aujourd'hui, pourtant, malgré une somme impressionnante de bonnes volontés et de fortes convictions, tout cela reste assez brouillon, que ce soit au niveau de l'inventaire des œuvres ou de la préservation de l'architecture. La plupart des œuvres qui ne sont pas d'origine sont des dépôts : bustes, tableaux, sculptures... Un véritable musée dort entre ses murs. En guise de conclusion, Emmanuel Plasschaert martèle son implication, et celle de tous les avocats : Nous ne sommes assurément pas au bout des vicissitudes que connaîtra très certainement encore le Palais dans les prochaines années, mais nous sommes résolus à rester gardiens de ce lieu. Nous allons continuer à tout faire pour le faire vivre, dans le respect de sa longue histoire, mais le regard résolument tourné vers l'avenir. Évidemment c'est un espace architectural incroyable, mais pour moi, il doit aussi et surtout rester un lieu animé où se rencontrent magistrats, avocats, greffiers et tous les autres occupants ou visiteurs d'un jour. Et c'est assurément le projet que caressait déjà Joseph Poelaert en 1866, en imaginant cet édifice. ●

poelaert.brussels ; des visites sur rendez-vous du Palais de Justice sont organisées par l'asbl Arkadia, arkadia.be

Autre œuvre qui trône au cœur du vestiaire, un tableau de Jean-Luc Moerman Jean-Pierre Buyle : On y reconnaît une Allégorie de la Justice de Lucas Cranach l'Ancien, représentant une jeune femme voilée, avec sa balance et son épée. Elle a été revisitée par Jean-Luc Moerman, qui l'a tatouée avec le labyrinthe de la justice, un motif récurrent dans ce Palais.



La toile du peintre gantois Philippe Van Snick, *Tout*, est l'une des deux œuvres flamandes commandées par la commission Avoc Art en 2012. Une œuvre abstraite qui symbolise l'équilibre de la Justice. Certains y voient aussi le noir et le blanc de la robe des avocats. Petit détail amusant, comme elle serait assez facile à embarquer, nous l'avons scellée au mur derrière ce bronze ancien.

